

Supplément Vision pour l'avenir au *Séminaire de formation des présidents élus – Guide de l'instructeur*

Districts participant à la phase pilote du plan Vision pour l'avenir

Les mises à jour suivantes concernent les districts participant de juillet 2010 à juin 2013 à la phase pilote du plan Vision pour l'avenir de la Fondation Rotary. Une fois la phase pilote terminée, le plan Vision pour l'avenir sera appliqué à tous les districts.

Séance 6 : La Fondation Rotary

(60 MINUTES)

Sujets de la discussion

1. Programmes et subventions de la Fondation Rotary
2. Comment soutenir les subventions et programmes de la Fondation Rotary
3. Formulation des objectifs de contribution à la Fondation de votre mandat

Plan de la séance

Introduction	5 minutes
Subventions et programmes de la Fondation Rotary	30 minutes
Soutien aux subventions et programmes de la Fondation	20 minutes
Récapitulatif	5 minutes

Matériel


Diapositives

1. Séance 6 : La Fondation Rotary
2. Sujets de la discussion
3. Faire le bien dans le monde
4. Subventions et programmes de la Fondation Rotary
5. Commission Fondation de club
6. Certification de club
7. Plan Vision pour l'avenir – calendrier
8. Financement de la Fondation Rotary
9. Un don, chaque année
10. Objectifs Fondation du club
11. Ressources
12. Sujets de la discussion

Polycopiés

1. Récapitulatif
2. Subventions et programmes de la Fondation Rotary
3. Protocole d'accord de club

Notes à l'instructeur

- Se référer à « Comment utiliser ces séances » pour plus d'informations sur l'animation de cette séance et consulter la liste d'activités interactives.
- Ce guide peut être adapté aux besoins de votre public. Vous pouvez par exemple y inclure des exemples de votre district.
- Une activité interactive est suggérée par le symbole : 
- Au cours de la séance, vous référer au supplément Vision pour l'avenir du manuel *La présidence du club* [222-FR]. Consulter publications et informations Plan Vision pour l'avenir sur www.rotary.org.

Introduction

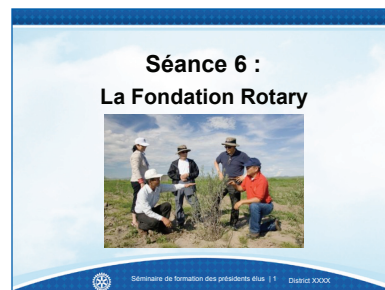
(5 minutes) De _____ à _____

■ DIAPOSITIVE 1

Séance 6 : La Fondation Rotary

Notes à l'instructeur

- Présenter les sujets de la discussion aux participants.
- Leur rappeler qu'ils utiliseront ces connaissances lors de la formulation des objectifs de leur club durant la séance 8.
- Les référer au polycoopié 1 (récapitulatif de la séance) et les encourager à prendre des notes.
- Dans le cas d'un changement de salle, envisager de débiter la séance avec l'activité « Faire connaissance ».

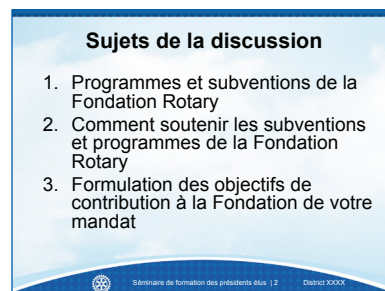


📄 SE RÉFÉRER AU POLYCOPIÉ 1

Récapitulatif

■ DIAPOSITIVE 2

Sujets de la discussion



Subventions et programmes de la Fondation Rotary

(30 minutes) De _____ à _____

Note à l'instructeur

- Évaluer l'expérience et les connaissances des participants en posant les questions suivantes et adapter la discussion en fonction des réponses.

Qui peut raconter une expérience personnelle vécue dans le cadre d'un programme de la Fondation ?

🗨️ DIAPOSITIVE 3

Faire le bien dans le monde

🗨️ POINTS CLÉS

- La mission de la Fondation Rotary du Rotary International est de permettre aux Rotariens de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix en œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. Sa devise est : Faire le bien dans le monde.
- Les subventions et programmes de la Fondation sont financés par les seules contributions des Rotariens et des amis de la Fondation qui partagent sa vision d'un monde meilleur.

Que représente pour votre club le fait d'être un district pilote ?



POINT CLÉS

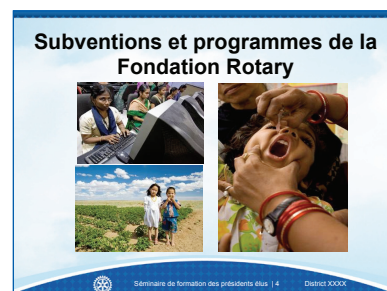
- La nouvelle structure de subvention :
 - Permet de transférer plus de responsabilité aux districts, notamment l'administration des subventions de district et de s'assurer que les clubs obtiennent leur certification.
 - Propose de nouvelles procédures d'utilisation des subventions.
 - Change la manière dont votre commission Fondation de club travaille avec la nouvelle structure de commission du district.
 - Renforcera chez les Rotariens le sentiment que la Fondation est leur Fondation.

DIAPOSITIVE 4

Subventions et programmes de la Fondation Rotary

POINTS CLÉS

- La Fondation Rotary met à la disposition des Rotariens des subventions et programmes leur permettant de remplir sa mission.
- Les subventions et programmes principaux de la Fondation Rotary sont :
 - Les subventions de district
 - Les subventions mondiales
 - PolioPlus
 - Les Centres du Rotary pour études internationales
- Les subventions de district et mondiales de la Fondation Rotary sont les nouvelles subventions testées pendant la phase pilote du plan Vision pour l'avenir.
- Chaque type de subvention et programme a des critères d'éligibilité et des formulaires de demande spécifiques qui peuvent être obtenus auprès de la commission Fondation de district ou à télécharger sur www.rotary.org.



- PolioPlus et le programme des Centres du Rotary pour études internationales ne subiront aucune modification pendant la phase pilote.

Notes à l'instructeur

- Allouer 15 minutes pour cette activité.
- Demander aux participants d'étudier le polycopié 2 individuellement pendant 2 ou 3 minutes. Leur demander de choisir un type de subvention ou un programme de la Fondation (subventions de district, subventions mondiales, PolioPlus ou les Centres du Rotary pour études internationales) et d'en discuter, répartis en groupes.
- Allouer 10 minutes à chaque groupe pour répondre aux questions correspondant à chaque programme.
- Les cinq dernières minutes permettront à chaque groupe de communiquer ses réponses à l'ensemble des participants.
- Après avoir consulté préalablement votre district, vous pouvez fournir davantage d'informations sur les subventions de district. Si vous modifiez le polycopié, en fournir une copie à chaque participant.

SE RÉFÉRER AU POLYCOPIÉ 2

Subventions et programmes de la Fondation Rotary

Qui peut vous aider à atteindre les objectifs Fondation de votre club ?

DIAPOSITIVE 5

Commission Fondation de club

Commission Fondation de club

- Ressource pour atteindre les objectifs Fondation
- Formation des Rotariens sur la Fondation
- Formulation de plans pour promouvoir les contributions financières à la Fondation et la participation du club à ses subventions et programmes



Séminaire de formation des présidents élus | 5 District XXXX

POINTS CLÉS

- Le responsable Fondation de votre club est votre principal partenaire en la matière
- Il vous aide à informer les Rotariens sur la Fondation
- Il développe des plans pour promouvoir les contributions financières à la Fondation et la participation du club à ses subventions et programmes

Comment soutenir l'action de la commission Fondation de votre club ?

- *Rencontrer le responsable Fondation en début de mandat afin d'évaluer ensemble les objectifs Fondation annuels et à long terme du club.*
- *Encourager la participation du club aux subventions et programmes de la Fondation.*
- *Demander aux membres du club de contribuer financièrement à la Fondation.*
- *Identifier les ressources disponibles pour aider votre club à participer aux subventions et programmes de la Fondation.*

DIAPOSITIVE 6 Certification de club

Certification de club

- Accepter d'adhérer au protocole d'accord et le signer
- Envoyer au moins un représentant à un séminaire de district Gestion des fonds de subvention
- Respecter tout autre critère de certification établi par le district

Séminaire de formation des présidents élus | 6 District KXXX

POINTS CLÉS

- La Fondation donnant plus de responsabilités aux districts quant à la gestion des fonds de subvention, ces derniers doivent certifier leurs clubs pour qu'ils puissent utiliser des fonds de la Fondation.
- Pour obtenir leur certification, les clubs doivent :
 - Accepter d'adhérer au protocole d'accord (M.O.U.) en envoyant une copie de ce document signée au responsable Subventions de district.
 - Envoyer au moins un représentant à un séminaire de district Gestion des fonds de subvention.
 - Respecter tout autre critère de certification établi par le district.
- Le responsable Fondation de district apporte son soutien aux commissions Fondation de club et reste le contact principal pour les subventions de district.
- La commission Subventions de district supervise le processus de certification des clubs et tient un rôle d'expert pour les subventions de district.

SE RÉFÉRER AU POLYCOPIÉ 3

Protocole d'accord de club

Notes à l'instructeur

- Allouer 5 minutes pour cette activité.
- Référez les participants au polycopié 3.
- Discuter avec les participants de ce qu'ils devront faire pour obtenir la certification de leur club.
- Selon les règles établies par votre district en matière de subventions de district, vous pouvez fournir des informations sur ce qu'il sera exigé des clubs pour être certifiés pour utiliser des fonds de subvention de district.

Supplément Vision pour l'avenir

NOTES

■ DIAPOSITIVE 7

Plan Vision pour l'avenir – Calendrier

🗨️ POINT CLÉS

- Le calendrier de mise en place du plan Vision pour l'avenir est le suivant :

2009-2010 : les clubs et districts se préparent à utiliser le nouveau modèle de subvention

- Travailler avec la commission Fondation de district pour vous assurer que votre club est certifié pour faire des demandes de subvention de la Fondation Rotary
- Travailler avec la commission Fondation de club pour à partir d'avril faire une demande de subvention de la Fondation Rotary

2010-2011 : la Fondation commence à accorder des subventions aux districts pilotes

- Attribution de subventions mondiales et de district



Soutien aux subventions et programmes de la Fondation

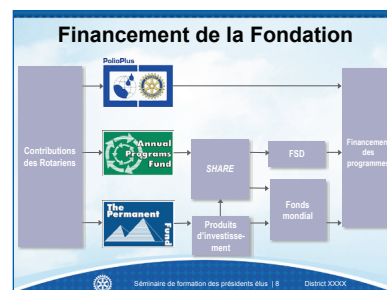
(20 minutes) De _____ à _____

DIAPOSITIVE 8

Financement de la Fondation

POINTS CLÉS

- PolioPlus est le programme phare du Rotary International et soutient ses activités de vaccination en association avec ses partenaires de l'Initiative mondiale d'éradication de la polio (l'Organisation mondiale de la Santé, l'Unicef, et le CDC d'Atlanta).
- Le Fonds de participation aux programmes et le Fonds permanent constituent les sources de financement des programmes de la Fondation Rotary.
- Les contributions versées au Fonds de participation aux programmes sont investies pour une durée de trois ans. Les profits ainsi générés servent à couvrir les dépenses administratives.
- Les contributions annuelles des districts sont allouées à 50 % au FSD et à 50 % au Fonds mondial.
- Les districts utilisent leur FSD dans le cadre de subventions mondiales ou de district.
- Le Fonds mondial est utilisé pour financer des subventions et programmes ouverts à tous les districts tels que les Centres du Rotary pour études internationales et les subventions mondiales.
- Le Fonds permanent est le fonds de dotation de la Fondation. Son capital n'est jamais dépensé et une portion de ses revenus est utilisée chaque année pour aider à financer les subventions et programmes.



Comment allez-vous motiver les membres du club à soutenir ces trois fonds ?

Notes à l'instructeur

- Consulter le formulaire *Recherche de fonds – Objectif de club* dont une copie à distribuer à chaque président élu est adressée au gouverneur élu avec la documentation pour le SFPE.
- Avec l'aide de ce formulaire, le président élu communique ses 3 objectifs (Fonds de participation aux programmes, collecte de fonds pour la lutte contre la polio et Fonds permanent) au gouverneur élu au cours du SFPE ou avant l'échéance fixée par celui-ci.

Un don, chaque année : de quoi s'agit-il ?

DIAPOSITIVE 9

Un don, chaque année

- *Chaque Rotarien contribue chaque année au Fonds de participation aux programmes.*
- *Chaque enfant a la possibilité d'apprendre à lire et à écrire.*
- *Chaque collectivité a accès à de l'eau potable.*
- *Le monde est débarrassé de la polio.*



Quel rôle y jouez-vous ?

- *Montrer l'exemple en faisant votre don à la Fondation dès le début de votre mandat.*
- *Encourager chaque membre de votre club à faire un don chaque année.*
- *Expliquer comment les contributions au Fonds de participation aux programmes financent les programmes de la Fondation qui s'efforcent d'améliorer les conditions de vie dans le monde.*
- *Reconnaître les Rotariens pour leur soutien à la Fondation.*

Comment votre club va-t-il collecter des fonds en faveur de l'éradication de la polio ?

Avez-vous établi un objectif de contribution pour votre club ?

POINTS CLÉS

- L'objectif de contribution global au Fonds de participation aux programmes correspond à la somme des objectifs des clubs.
- Pour déterminer votre objectif, vous référer à l'historique des contributions de votre club et fixer un objectif ambitieux.
- En se fixant un Fonds de participation au programme, les Rotariens s'engagent à faire du monde un endroit où il fait meilleur vivre.

Pourquoi une bonne gestion des fonds du R.I. est-elle importante ?

POINTS CLÉS

- Les fonds utilisés dans le cadre des subventions de la Fondation Rotary ont été donnés par d'autres Rotariens.
- Les participants aux actions financées par des subventions doivent gérer les fonds reçus de la Fondation Rotary avec responsabilité et totale transparence.
- Une bonne gestion des fonds est requise dans toutes les étapes d'une subvention : planification, implication des Rotariens, transparence dans toute transaction financière et envoi de rapports.
- Une utilisation appropriée et transparente des fonds de la Fondation rejaille sur la Fondation Rotary et aide à construire une bonne réputation d'organisation caritative efficace.

En quoi le séminaire Fondation de district peut-il aider votre club à atteindre son objectif Fondation ?

POINT CLÉ

- Le séminaire Fondation de district permet de :
 - D'échanger ses objectifs pour l'année à venir.
 - Découvrir des ressources et outils pour inciter les membres de votre club à soutenir la Fondation.
 - Réaliser l'importance de soutenir financièrement les subventions et programmes de la Fondation.

DIAPOSITIVE 10

Objectifs Fondation du club

Objectifs Fondation du club

- PolioPlus
- Subventions de district de la Fondation Rotary
- Subventions mondiales de la Fondation Rotary
- Collectes de fonds
- Formation des membres du club

Séminaire de formation des présidents élus | 10 | District XXXX

Notes à l'instructeur

- Allouer 5 minutes pour cette activité.
 - Demander aux participants d'inscrire sur le polycopié Récapitulatif cinq objectifs pour l'année de leur mandat en relation avec les cinq points apparaissant à l'écran.
-

☞ Quels sont les objectifs de votre club en matière de promotion du Défi 200 millions de dollars du Rotary ?

☞ Pour quel type de subvention souhaiteriez-vous que votre club fasse une demande ?

☞ Sur quel domaine d'action stratégique aimeriez-vous que les membres de votre club se concentrent ?

☞ Quels sont vos objectifs Collectes de fonds (Fonds de participation aux programmes, Fonds permanent et PolioPlus) ?

🔗 Quels objectifs Formation allez-vous établir afin de former les membres de votre club au plan Vision pour l'avenir ?

🗨️ DIAPOSITIVE 11 Ressources

À qui adresser les questions des membres sur la Fondation Rotary ?



🗨️ POINTS CLÉS

- Vous pouvez envoyer vos questions par e-mail à futurevision@rotary.org ou consulter les pages Plan Vision pour l'avenir sur www.rotary.org/futurevision.
- Ressources Fondation :
 - Commission Fondation de district
 - Coordinateur régional de la Fondation Rotary
 - Personnel de la Fondation Rotary au siège d'Evanston.
 - *Un don, chaque année* – Pochette de club (uniquement disponible en ligne)
 - Envoyer vos questions à contact.center@rotary.org.

Existe-il d'autres ressources ?

Récapitulatif

(5 minutes) De _____ à _____

Notes à l'instructeur

- Reprendre les sujets de la discussion afin de s'assurer que tout a été couvert. Répondre aux questions.
- Demander aux participants (en utilisant le polycopié Récapitulatif) de citer quelque chose qu'ils ont appris pendant la séance et une mesure qu'ils comptent prendre. Cette activité peut être effectuée en binômes ou avec le groupe.
- Remercier les participants.


DIAPOSITIVE 12 **Sujets de la discussion**

SE RÉFÉRER AU POLYCOPIÉ 1 **Récapitulatif**

Levée de séance

Sujets de la discussion

1. Programmes et subventions de la Fondation Rotary
2. Comment soutenir les subventions et programmes de la Fondation Rotary
3. Formulation des objectifs de contribution à la Fondation de votre mandat

 Séminaire de formation des présidents élus | 12 | District XXXX

Polycopié 2

Programmes de la Fondation Rotary

Étudier chaque type de subvention et programme de la Fondation. Répondre aux questions en groupe.

PolioPlus

Soutenir les activités de vaccination du Rotary International et des autres partenaires majeurs de l'Initiative mondiale d'éradication de la polio (Organisation mondiale de la Santé, Unicef et CDC d'Atlanta) en informant les Rotariens sur les progrès accomplis, promouvoir une couverture médiatique précise, offrir un soutien aux volontaires participants aux Journées nationales de vaccination et fournir les ressources nécessaires pour empêcher la progression de la maladie dans les régions endémiques ou à risques.

1. Si votre club n'a jamais soutenu financièrement PolioPlus, où pouvez-vous vous renseigner sur le programme ?
2. Comment allez-vous sensibiliser les membres de votre club et de votre collectivité à l'éradication de la polio ?
3. Quel sera votre objectif de dons PolioPlus de votre mandat ?

Subventions de district de la Fondation Rotary

Permettre aux clubs et district de répondre aux besoins immédiats de leur collectivité localement et à l'étranger. Attribuées en bloc aux districts, les clubs pourront demander à la commission Fondation de district une partie de ces fonds. Chaque district pourra établir des règles de demande de financement des clubs qui lui sont propres. Le responsable Fondation de district pourra vous renseigner à ce sujet. Les districts pourront utiliser une partie de leur Fonds spécifique de district (FSD) dans le cadre de ces subventions.

1. Comment obtenir un consensus pour définir une action de club éligible pour recevoir une subvention de district ?
2. De quelle manière allez-vous gérer une demande de financement dans le cadre d'une subvention de district et la mise en place de l'action ?
3. Comment allez-vous promouvoir votre action dans la collectivité (à l'étranger ou localement) ?

Supplément Vision pour l'avenir

Subventions mondiales de la Fondation Rotary

Pour financer des actions internationales de plus grande envergure à fort impact et aux résultats durables dans l'un des six domaines d'action stratégiques. Administrées par la Fondation tout comme le sont aujourd'hui les subventions de contrepartie.

Domaines d'actions stratégiques :

- Paix et prévention/résolution des conflits
- Prévention et traitement des maladies
- Eau et assainissement
- Santé de la mère et de l'enfant
- Alphabétisation et éducation de base
- Développement économique et local

Les clubs et districts auront deux options : monter leurs propres actions touchant aux domaines d'action stratégiques ou participer à des actions « clé en main » montées par la Fondation avec des organisations partenaires.

Les subventions mondiales montées par les clubs et districts sont financées par les parrains de l'action et par une contrepartie de la Fondation provenant du Fonds mondial pour financer une action dont le coût minimal est de 30 000 USD.

Les subventions mondiales « clé en main » seront élaborées par la Fondation et ses partenaires stratégiques et seront financées à 100 % par le Fonds mondial et les organisations partenaires. Les Rotariens assureront la mise en œuvre de l'action.

1. À quel domaine d'action stratégique votre club va-t-il se consacrer ?
2. Quelle option semble-t-elle la plus attrayante pour votre club : des subventions mondiales montées par les clubs et districts ou des subventions mondiales « clé en main » ?
3. Citer quelques moyens de trouver un partenaire à l'étranger.

Centres du Rotary pour études internationales

Permet à des boursiers de suivre un master sur la paix et la résolution des conflits dans un des Centres du Rotary ou un certificat de trois mois à l'université Chulalongkorn à Bangkok (Thaïlande).

1. Comment allez-vous procéder au recrutement de candidats dans votre collectivité ?
2. Existe-t-il dans votre club une procédure de sélection des candidats ?
3. Comment impliquer les anciens de la Fondation et les participants actuels ? Votre club reste-il en contact avec les anciens boursiers ? De quelle manière ?

~~~~~ PROCOLE D'ACCORD DU CLUB

Ce document est le protocole d'accord officiel fourni par la Fondation Rotary (TRF) aux clubs participant à la phase pilote Vision pour l'avenir. Il s'agit d'un accord passé entre le club et son district détaillant les mesures à prendre par le club pour assurer la mise en œuvre des subventions et la gestion des fonds reçus de la Fondation. En signant ce document le club s'engage à remplir les critères de la Fondation.

1. Modalités de la certification
2. Responsabilités des dirigeants de club
3. Gestion financière
4. Conservation des documents
5. Rapport sur l'utilisation des subventions
6. Procédure pour signaler une utilisation frauduleuse des subventions

1. Modalités de la certification

- A. Une fois les critères de certification remplis, la certification du club sera valable pour une durée d'un an.
- B. En acceptant cet accord et en recevant des fonds de subvention de TRF, le club s'engage à être, en tant qu'entité, responsable des fonds de subvention, indépendamment des individus ou groupes ayant le contrôle des fonds.
- C. Le club doit révéler tout conflit d'intérêt potentiel tel que le stipule le paragraphe 7.030. du *Code of Policies* de la Fondation Rotary.
- D. Le club doit offrir sa coopération à toute mission d'audit du district ou de la Fondation.

2. Responsabilités des dirigeants de club

- A. Un membre du club doit être désigné pour administrer la procédure de certification du club et s'assurer que des mesures de contrôle et qu'une gestion appropriée des fonds de subvention sont mises en place pour les subventions de la Fondation.
- B. Le club doit élaborer un plan de succession pour assurer l'archivage des informations et documents.
- C. Le président élu du club ou le Rotarien désigné par le club doit assister à la formation dispensée par le district sur la gestion des subventions et la certification.

3. Gestion financière

- A. Le club doit disposer d'un compte en banque dont l'usage doit être exclusivement réservé aux subventions dans le respect de la législation locale.
 1. Le compte ne doit pas être si possible rémunéré. Il peut néanmoins l'être dans le cas où le taux d'intérêt est faible, que les intérêts perçus sont comptabilisés et utilisés pour des activités éligibles dans le cadre d'une subvention dûment autorisée ou versés à la Fondation ou au district.
 2. Les fonds de subvention ne peuvent être placés sur des comptes spéculatifs tels que des fonds communs de placement, portefeuilles d'obligations ou d'actions, etc.
 3. La signature de deux (2) Rotariens est requise pour les chèques et les retraits.
- B. Le club a l'obligation de concevoir et maintenir un plan de gestion financière visant à :
 1. Tenir des comptes, y compris des dossiers présentant un état complet des dépenses avec justificatifs. Ces justificatifs sont exigés pour toutes les dépenses d'au moins 75 USD (ou tout montant exigé par la législation locale).

Supplément Vision pour l'avenir

2. Distribuer les fonds de subvention directement aux Rotariens, fournisseurs ou bénéficiaires en fonction du dossier tel qu'approuvé. Les fonds qui ne sont pas distribués immédiatement doivent être conservés sur le compte en banque dans l'attente du financement d'activités ou d'un remboursement à la Fondation ou au district.
3. Tenir une comptabilité séparée pour les entrées et les sorties ainsi que le cas échéant les intérêts perçus et les remboursements.
4. Tenir un grand livre en séparant les écritures par action financée.
5. Établir un système d'inventaire pour les équipements et autres actifs achetés avec les fonds de subvention et enregistrer les biens achetés, produits ou distribués dans le cadre des activités d'une subvention.
6. Effectuer un rapprochement bancaire mensuel.
7. Définir une procédure de transition concernant les comptes en banque dans le cas où intervient un changement de dirigeants.
8. S'assurer que toutes les activités, y compris la conversion des fonds, sont effectuées dans le respect de la législation locale.

4. Conservation des documents

- A. Le club doit concevoir un système de conservation ou d'archivage des documents prévoyant de conserver les originaux pendant au moins cinq ans ou davantage si la législation locale l'exige. Ces documents incluent (liste non exhaustive) :
1. Les documents de certification du club.
 2. Les dossiers et documents concernant les directives et procédures requises par le protocole d'accord du club.
 3. Les documents concernant les subventions de district et mondiales, y compris les projets et dossiers de demande, les contrats de subvention, les rapports envoyés à la Fondation et au district, les reçus et factures pour tous les achats effectués avec des fonds de subvention et les courriers et la correspondance électronique.
- B. Les documents doivent être accessibles aux Rotariens et fournis, sur demande, à la Fondation ou au district dans le cadre d'un audit.

5. Le club doit rendre compte de l'utilisation des subventions conformément aux *Modalités des subventions de district et des subventions mondiales de la Fondation Rotary*.

6. Le club doit signaler au district toute allégation de malversation ou détournement de fonds.

7. Autorisation et accord

Nous, soussignés, responsables de l'administration des subventions pour le **Rotary club de** _____, certifions que le club adhère aux conditions présentées dans ce protocole d'accord et notifiera le **district** _____ du Rotary International tous changements ou révisions modifiant les directives et procédures concernant ces conditions.

Président du club	
Année	
Prénom et nom	
Signature	
Date	

Président élu du club	
Année	
Prénom et nom	
Signature	
Date	